

8 avril 2009 :

la rue du Port devient piétonne et la rue Méchin est en travaux

## Automobilistes, piétons, usagers des transports en commun : ce qui va changer

**A** partir du 8 avril 2009, la rue du Port (entre les rues Charles Michels et Brise Echalas) et le parvis de la gare ne seront plus accessibles aux automobilistes. Cette fermeture s'inscrit dans le cadre du démarrage des travaux liés au prolongement de la ligne de tramway T1. Mais c'est aussi l'expression d'une volonté politique de la ville de Saint-Denis et de Plaine Commune de donner plus de place aux piétons dans un secteur qui accueille chaque jour plus de 60 000 voyageurs. Cette piétonnisation paraît d'autant plus opportune aujourd'hui au moment où une nouvelle ligne de tramway (Tram'Y), reliant Saint-Denis à Epinay-sur-Seine et Villetaneuse, est programmée et que le prolongement du T1 est engagé.

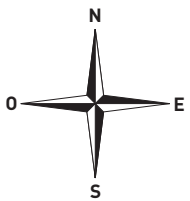
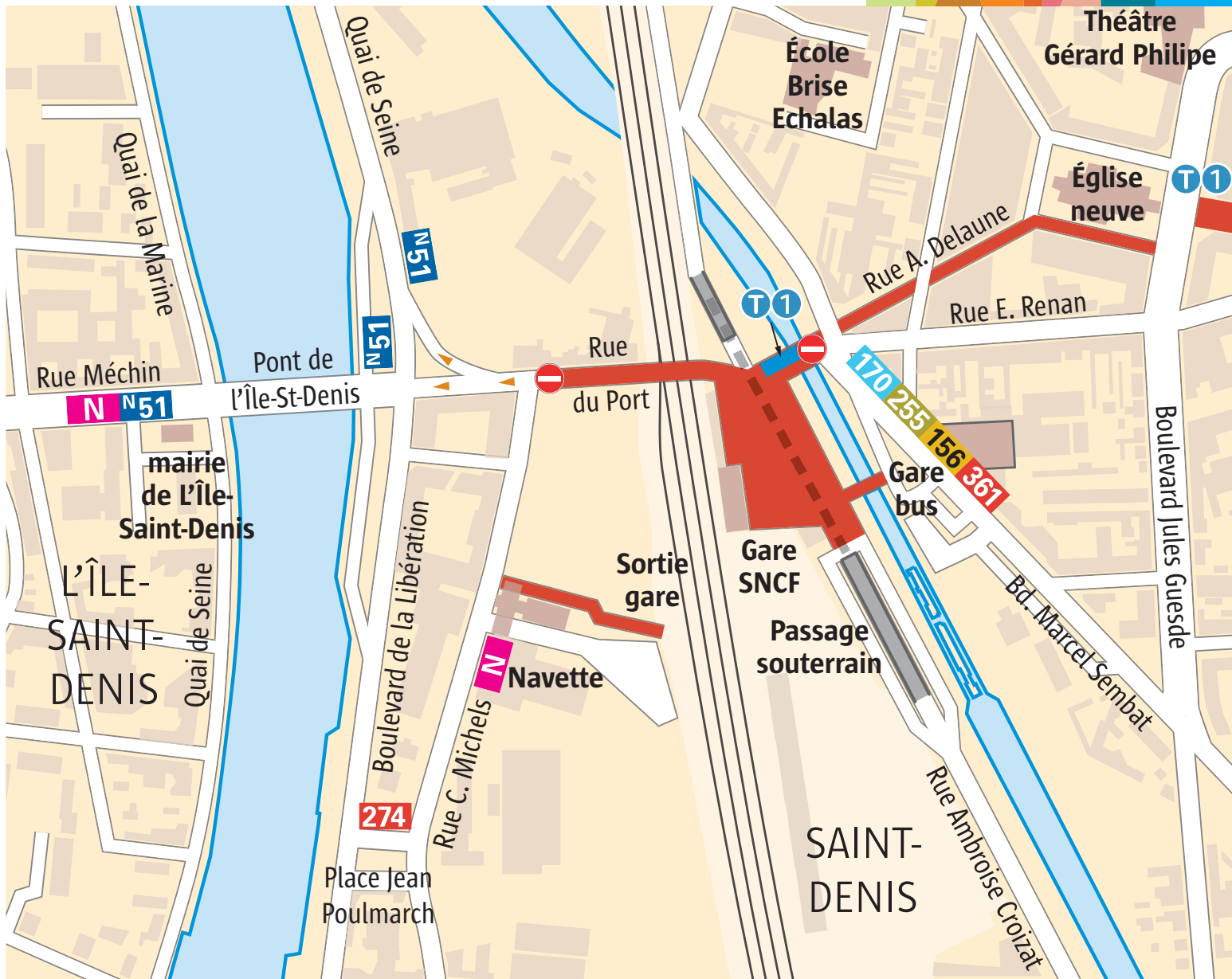
Ce développement des transports en commun s'inscrit dans un projet plus vaste de rénovation du quartier. De nombreuses transformations en découleront aussi bien au niveau de l'habitat que des espaces publics. Véritable guide, ce document vous permettra de mieux appréhender les changements induits par la piétonnisation d'une partie de la rue du Port, que vous soyez piéton, automobiliste ou bien encore usager des transports en commun. Signalons enfin qu'en raison des travaux du prolongement du T1 sur L'Île-Saint-Denis, la rue Méchin sera provisoirement mise en sens unique à partir de l'été 2009. Ceci entraînera des modifications au niveau des circulations routières. Pour faciliter vos déplacements, un nouveau document d'information vous sera transmis en temps utile.



Saint  
Denis



Plaine  
Commune  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



secteur devenant piéton



arrêt ou terminus de bus



arrêt de la ligne de tramway T1



navette de remplacement des bus 177, 178 et 261



mise en sens unique



## VOUS ÊTES USAGERS

## DES TRANSPORTS EN COMMUN

→ Bus 274 : le terminus est déplacé de la gare bus à la place Poulmarch.

→ Bus 177, 178, 261 : leur itinéraire est modifié. Ils ne viennent plus à L'Île-Saint-Denis et à Saint-Denis. Ils sont remplacés, pendant toute la durée des travaux du tramway T1, par une navette qui fait l'aller-retour entre la mairie de Villeneuve-la-Garenne et la gare de Saint-Denis, dont le terminus est situé rue Charles Michels, au niveau de la sortie, côté L'Île-Saint-Denis, de la gare.

→ Bus 170, 255 : pas de changement

→ Bus 156 : l'itinéraire est très légèrement modifié. Le terminus à la gare bus est maintenu.

→ Bus 261 : il est remplacé par le bus 361 entre la gare de Saint-Denis et Saint-Denis Université.

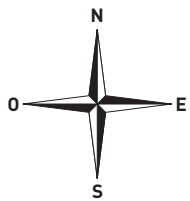
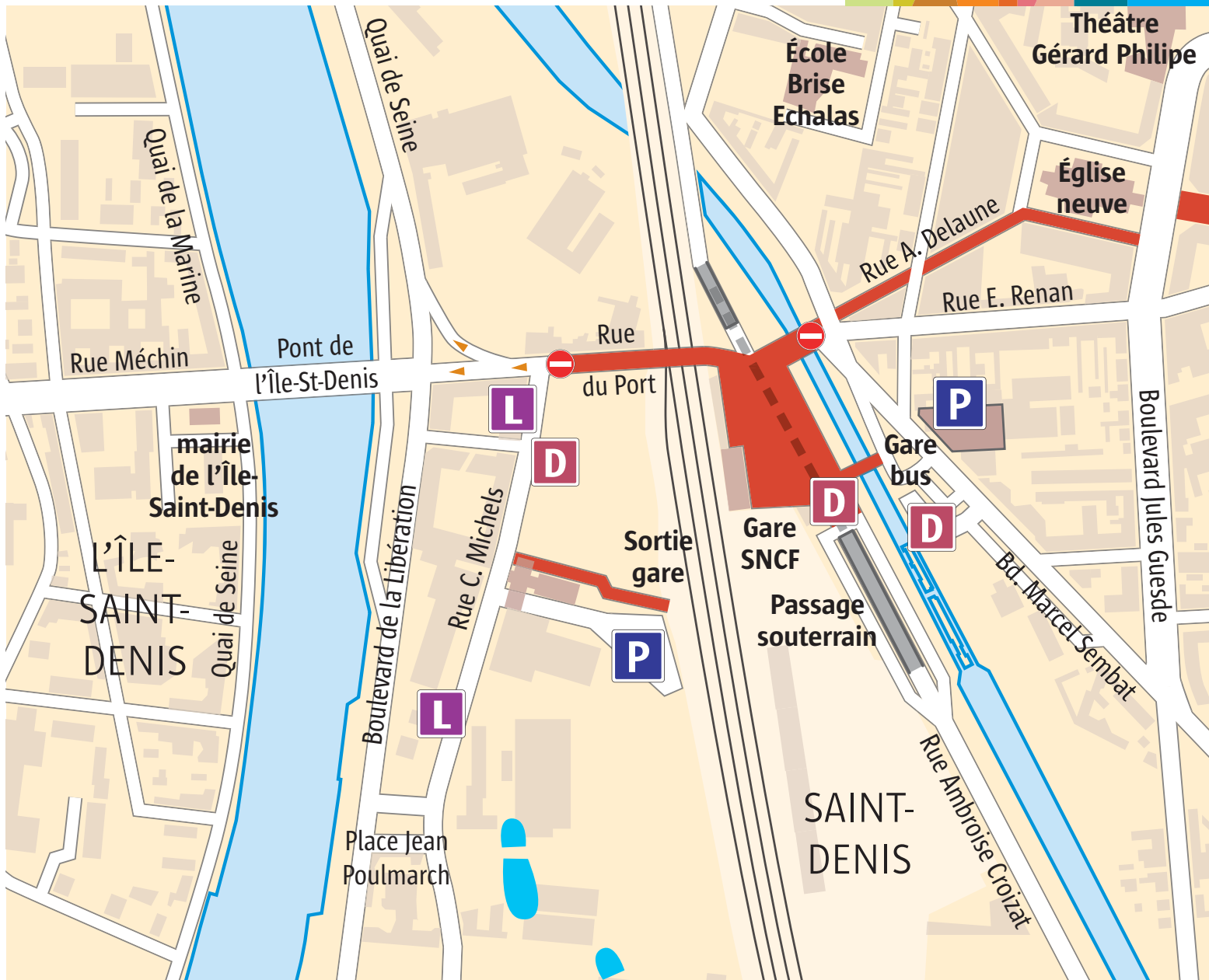
→ Bus 256, 154, 168, 268 : pas de changement

### Service de nuit

→ Le Noctilien 51, qui emprunte actuellement la rue du Port est dévié sur la RN14 (boulevard de la Libération), entre la rue Méchin et le carrefour de la Briche. Il marquera un arrêt au niveau du carrefour rue du Port / RN14.

→ N44 : pas de changement





secteur devenant piéton



parking



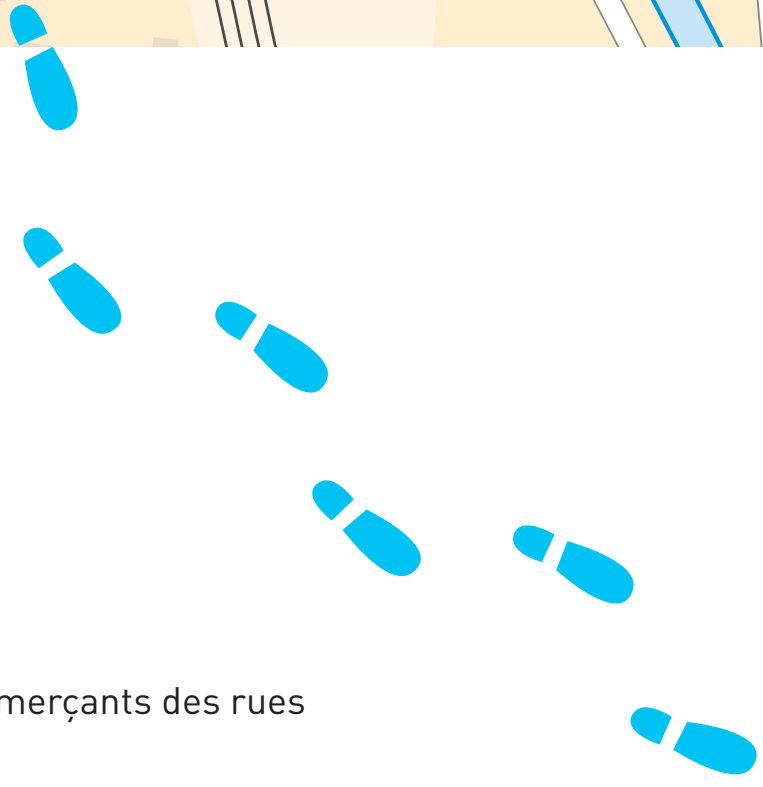
dépose minute



place de livraison pour les commerçants des rues du Port et Charles Michels



mise en sens unique



## VOUS SOUHAITEZ STATIONNER VOTRE VÉHICULE À PROXIMITÉ DE LA GARE RER

→ Deux parkings  
à proximité de la gare :  
Parking, rue Charles  
Michels : 70 places (gratuit)  
Parking 84, boulevard Marcel  
Sembat : 377 places (payant)

## VOUS VENEZ DÉPOSER QUELQU'UN À LA GARE (DÉPOSE - MINUTE)

→ Depuis la Porte de Paris,  
empruntez la rue Ambroise  
Croizat jusqu'à la dépose  
minute située au sud du  
parvis de la gare.

→ Depuis le centre-ville  
de Saint-Denis, utilisez le  
parking situé sur le boulevard  
Marcel Sembat à l'est de la  
gare bus.

→ A l'ouest de la rue du Port,  
empruntez la rue Charles  
Michels.

## VOUS ÊTES COMMERÇANT ET VOUS DEVEZ ÊTRE LIVRÉ

→ Des places de livraisons  
seront positionnées dans la  
rue Charles Michels pour  
les commerçants de la rue  
Charles Michels et de la rue  
du Port.

→ Pas de changement dans  
l'organisation des places de  
livraison à l'est de la rue du  
Port.

→ Les commerçants situés  
sur le parvis de la gare  
bénéficieront d'un dispositif  
spécifique mis en place par  
la SNCF.







## VOUS ÊTES CÔTÉ CENTRE-VILLE DE SAINT-DENIS ET SOUHAITEZ VOUS RENDRE À L'ÎLE-SAINT-DENIS

→ Depuis la Porte de Paris :  
empruntez le boulevard Anatole  
France, la rue Ambroise Croizat,  
la rue Paul Eluard puis la RN14  
jusqu'au pont de L'Île-Saint-Denis.

→ Depuis le centre-ville de Saint-  
Denis : empruntez la rue Paul  
Eluard puis la RN14 (quai de Seine)  
jusqu'au pont de L'Île-Saint-Denis.

## VOUS ÊTES CÔTÉ L'ÎLE -SAINT-DENIS ET VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À SAINT-DENIS

→ Depuis le centre-ville de  
L'Île-Saint-Denis : empruntez le pont  
de L'Île-Saint-Denis, la RN14 (quai  
de Seine) puis la rue Paul Eluard vers  
le centre-ville ou vers la Porte de Paris  
via la rue Ambroise Croizat.

→ Depuis Villeneuve-la-Garenne :  
la circulation dans le centre ville de  
L'Île-Saint-Denis sera très difficile.  
Empruntez l'avenue de Verdun  
à Villeneuve-la-Garenne jusqu'à  
l'échangeur de l'A86. Prenez l'A86  
direction Saint-Denis. Sortez au  
carrefour Pleyel puis suivre le boulevard  
Anatole France et la rue Jules Saulnier  
jusqu'à la Porte de Paris.



## POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS...

**Des agents de médiation seront présents du 23 mars au 12 avril pour vous aider dans vos déplacements, qu'ils s'effectuent à pied, en transports en commun ou bien encore en voiture.**

### **Pour les repérer ?**

Les agents de médiation seront sur le parvis de la gare, à proximité du bus Plaine Commune, habillé aux couleurs du projet.

Par ailleurs, des agents de proximité mandatés par la RATP et le Conseil général 93 vous guideront pendant toute cette période et distribueront des tracts aux automobilistes.

### **Si vous souhaitez en savoir plus sur les projets du quartier :**

→ Une exposition présentera les grandes opérations qui seront menées dans le cadre du projet Gare Confluence. Elle sera visible dans le bus Gare-Confluence, en stationnement sur le parvis de la gare.

→ Un agent de proximité du prolongement du T1 sera présent de façon régulière sur le terrain. Une permanence sera tenue régulièrement à L'Île-Saint-Denis au local de l'Atelier public d'urbanisme et de déplacement (à l'angle des rues Méchin et Verdun). Informations et horaires à l'accueil de la mairie de L'Île-Saint-Denis, 01 49 22 11 00 (frederique.ringot@ratp.fr)

→ Les habitants seront régulièrement informés de l'avancée des opérations du projet Gare-Confluence à travers le journal du quartier Gare-Confluence.

